



Rapport pour Séance du Conseil Communal du 11 décembre 2018
Commission de Gestion et Finances

Rapport sur préavis Municipalité N° 22/2018 sur Budget 2019

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

La Commission de Gestion et Finances au complet s'est réunie le mardi 13 novembre en salle de Municipalité. La Commission remercie Monsieur Thierry Salzmann, Syndic, Madame Muriel Bovet, Boursière et Monsieur Jean-Pascal Rochat, pour leur présence ainsi que pour leurs explications.

La Commission de Gestion et Finances au complet, s'est à nouveau réunie le mercredi 21 novembre 2018 afin de délibérer et d'établir son rapport. Nous avons soulevé un certain nombre de questions et obtenu des explications complémentaires, notamment sur les comptes suivants:

- **353.3140.00 Réfection du sol de la place de jeux d'un montant de fr. 25'000**
La réfection est devenue indispensable pour des raisons de sécurité car le sol s'est désagrégé avec le temps.
- **354.3140.00 Remplacement des rideaux des fenêtres pour un montant de fr. 15'000**
Cet investissement se justifie car ces rideaux ne sont pas aux normes actuelles anti-feu.
- **430.3142.00 Réfection de la route des Gubières pour fr. 55'000**
L'état actuel de la route (fissures) exige une rénovation à court terme afin d'éviter des dégâts plus importants.
- **460.3144.01 Démontage de l'ancienne STEP de fr. 50'000**
L'emplacement de l'ancienne STEP (désaffectée depuis environ 20 ans) sera réutilisée comme zone de stockage (voir préavis N°23/2018 sur apport de matériaux terreux).
- **Compte 720.3510.41 UAPE part communale fr. 130'000**
Les frais de fonctionnement estimés de l'UAPE se soldent par un excédent de charges du aux infrastructures et normes exigées par l'accueil des enfants. Ceci est une mise en application de la loi cantonale de 2006.

L'excédent de charges de fr. 186'490 est à mettre en perspective avec l'augmentation prévue des produits, ce qui maintient ce déficit sous la barre des 5% (à 4.2% des recettes).

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances propose au Conseil Communal d'adopter le budget 2019 tel que présenté.

Bavois, le 21 novembre 2018

Pour la Commission de Gestion et Finances

Christelle Gobalet

Jean-Claude Agassis

Daniel Schwab

Luc Jean-Mairet

Alberto De Pascali